

Déclaration préalable de la FSU à la Commission Académique de l'Aide Sociale de l'académie de Nantes, réunie le 26 mai 2021

Monsieur le recteur,

Le mercredi 12 mai 2021, Audrey ADAM, Conseillère en économie sociale et familiale du Conseil départemental de l'Aube est décédée dans l'exercice de ses fonctions, tuée lors d'une visite à domicile dans le cadre d'un accompagnement professionnel personnalisé.

Après les meurtres de Jacques Gasztowtt éducateur spécialisé en protection de l'enfance à Nantes en 2015, de Marina Fuseau éducatrice spécialisée dans un centre d'hébergement à Poitiers en 2017 ou encore de Cyril Pierreval, chef de service d'un centre d'accueil à Pau le 17 février dernier, ce nouveau drame a sidéré l'ensemble des professionnel.les du champ du travail social.

Personne ne devrait mourir en effectuant son métier. Audrey ADAM intervenait dans le cadre de missions de services publics, pourtant ce meurtre n'a pas eu d'écho particulier dans les médias nationaux et le gouvernement ne s'en est pas ému publiquement.

L'absence de réactions des pouvoirs publics nationaux et de la représentation nationale a choqué le secteur. C'est une nouvelle démonstration du peu de considération et d'intérêt dévolu à ce champ professionnel.

Les actions accomplies au quotidien, indispensables à la cohésion sociale, ne sont pourtant pas mises en valeur.

Les travailleurs sociaux, qui sont majoritairement des femmes, assurent des missions d'intérêt général auprès des populations fragiles, précarisées, isolées.

La période sanitaire et le climat anxiogène qui l'accompagne, ont dégradé l'état psychologique, économique, social de la population. Depuis le début de la pandémie et au cours des périodes de confinement, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux ont fait preuve de leur engagement professionnel. Elles et ils ont démontré leur sens du service public, leurs compétences, leur créativité et aussi leur sens des responsabilités pour assurer la permanence des missions de service public auprès des personnes vulnérables.

Les travailleuses sociales et travailleurs sociaux ont adapté leurs pratiques et interventions pour continuer à assurer l'accompagnement et la veille sociale et éducative en faveur de la population, malgré le manque de moyens chroniques pour exercer leurs métiers et souvent au détriment de leur propre sécurité lorsque leurs missions ne permettaient pas le respect strict des gestes barrières.

La crise est antérieure au Covid-19 et s'est trouvée renforcée par la pandémie. Partout sur le territoire, la charge de travail de ces professionnel.les explose et ce dans un contexte de recul global des services publics de proximité.

La philosophie des politiques sociales menées actuellement visant à une réponse individualisée va souvent à l'encontre de valeurs de solidarités et de cohésion sociale portées par ces professions.

Toutes les missions de ces professionnel.les sont impactées : protection de l'enfance, aide à la vie quotidienne, accès aux droits, handicap, insertion, femmes victimes de violences, personnes âgées...

Pour que les professionnel.les du champ du travail social puissent continuer à assurer leurs missions de service public sans risquer pour leurs vies et leur sécurité, il est indispensable d'accroître les moyens humains et financiers pour assurer leurs différentes missions.

Alors aujourd'hui, Monsieur le Recteur, la FSU souhaite que vous puissiez relayer au gouvernement cette demande forte des personnels : qu'au même titre que d'autres fonctionnaires tué.es en fonction, un hommage national soit rendu à Audrey ADAM et à travers elle aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux décédé.es dans l'exercice de leurs missions de service public.

Les représentant.es de la FSU à la CAAS